

— Je vous remercie d'avoir pensé à moi, dit-il. Ce calice est très beau. Vous me permettrez, en retour, de vous offrir trois cents francs pour vos bonnes œuvres...

— Je ne puis accepter, mon père.

— Ce n'est pas assez ? Eh bien ! cinq cents francs !

— Non, mon père, je ne veux pas vendre ce calice ; je vous le donne.

— Mais, ne disiez-vous pas tout à l'heure, mon cher curé, que votre Asile de Bon-Secours...?

— Oui, mon père ; et c'est pour cela que je viens vous offrir ce vase précieux. Peut-être un jour lui trouverez-vous sa place dans quelque pauvre église. *Date et dabitur vobis*, dit l'Écriture. Veuillez accepter ce calice, mon père ; il m'a été donné par ma mère le jour de mon ordination.

Le Père Icard, les yeux au ciel, resta un instant silencieux ; puis, se tournant vers son visiteur :

— Venez, mon fils, dit-il d'une voix émue, venez recevoir ma bénédiction.

Quand l'abbé Carton rentra chez lui, il y trouva une lettre arrivée peu de temps après son départ. Il déchira l'enveloppe.

La lettre était très courte :

“ Monsieur le curé,

“ Au chevet de mon fils unique condamné par le médecin, j'avais fait un vœu.

“ Aujourd'hui mon enfant est hors de danger.

“ Je vous prie de vouloir bien accepter cet argent et de l'employer comme bon vous semblera.

“ Un ancien athée. ”

Deux billets de mille francs étaient joints à cette lettre.

L'abbé Carton s'agenouilla et rendit grâce à Dieu.

**Ceux de nos Abonnés dont l'abonnement expire avec le présent mois de juillet sont priés de vouloir bien nous faire parvenir au plus tôt le renouvellement de leur souscription. Nous faisons la même prière avec plus d'instances encore aux retardataires des échéances précédentes.**

**La Messe mensuelle à l'intention des Abonnés du "Petit Messager" sera célébrée le Jeudi, 19 Juillet, à 6 heures, dans la Chapelle du Très Saint Sacrement.**